



Éditorial

Nous voici arrivés à mi-mandat. Le temps d'un engagement plus large a sonné pour ceux qui souhaitent nous rejoindre.

Fidèles à des valeurs (la justice sociale, la laïcité, la solidarité), une méthode (la démocratie participative) et des projets résolument politiques (la transition écologique, la lutte contre toute forme de discrimination, la défense et l'amélioration du service public), nous continuons à faire des propositions qui peuvent bénéficier à tous les Sassenageois. Nos propositions sur le fonctionnement de la petite enfance en sont l'exemple.

Nous continuons également à aller au contact, lorsque le temps du dialogue est passé et que nos propositions n'ont pas été retenues, ni même discutées. Notre action sur le sujet du harcèlement des agents municipaux, qui a déclenché l'ouverture d'une procédure pénale par le procureur de Grenoble, en est également l'exemple.

Nous continuons enfin à informer les Sassenageois sur les dossiers de fonds, ces dossiers que la majorité oublie d'aborder dans le magazine municipal.

Bonne lecture...

Centre aéré : et si on changeait de système ?



Il est à Sassenage une angoisse partagée par de nombreux parents : l'inscription des enfants au centre aéré. Tous les parents qui ont eu le "plaisir" de participer à cette expérience ubuesque s'en souviennent pendant longtemps : attente fébrile devant son ordinateur de l'heure fatidique d'inscription sous peine de ne pas avoir de places, serveur informatique qui plante devant le nombre de connexions simultanées, copies d'écran pour essayer de prouver aux agents de la mairie que nous étions bien connectés mais que ce n'est pas de notre faute... Lorsqu'on évoque le sujet avec les élus de la majorité, les réponses sont invariablement les mêmes :

- "le centre aéré n'est pas un moyen de garde". Cette réponse nous a toujours étonnés. Qu'en pensent les mères célibataires et parents de Sassenage qui n'ont pas de famille dans la région pour garder leurs enfants pendant qu'ils travaillent ?
- "les places sont limitées, car il est compliqué de recruter du personnel dans la petite enfance. Les jeunes ne veulent plus travailler." Comment font donc les autres communes adjacentes à Sassenage, dans lesquelles aucun parent ne vit cette situation et où tout se passe très bien ?

La vérité est qu'à Sassenage, l'enfance et la petite enfance ne sont pas une priorité.

Nos propositions concrètes pour changer ce système qui marche sur la tête :

1. **établir une liste d'enfants prioritaires, prenant en compte la situation des parents : familles monoparentales, familles vulnérables, parents qui travaillent tous les deux, professions de santé, situations de handicaps...;**
2. **mettre en place une commission transpartisane de gestion des inscriptions se réunissant pour trouver des solutions aux situations particulières ;**
3. **prendre toutes les inscriptions, sur internet mais également en mairie, pendant une semaine, trois mois avant la date du centre aéré ;**
4. **dimensionner ensuite le nombre d'encadrants en fonction des besoins réels;**
5. **rétablir les repas le midi pour que tous les enfants mangent correctement ;**
6. **renforcer la communication vers les parents, encore et toujours.**

Les solutions existent à qui veut bien s'en donner la peine.

Mettons la jeunesse à sa juste place dans la liste de nos priorités.

Votre avis compte !

Parents, vous reconnaissez-vous dans cet article ?
Comment trouvez-vous la qualité du service des inscriptions ?
Êtes-vous d'accord avec les propositions formulées ?
Écrivez-nous à : contact@sunirpoursassenage.fr
ou répondez au sondage sur : bit.ly/3p8m6pC





Faut-il raser le CCAS ?

Saviez-vous que le groupe majoritaire a décidé de vendre le bâtiment du CCAS à un promoteur privé ? Une délibération a été votée en conseil municipal pour une transaction déjà conclue avec le promoteur IMAPRIM pour un montant de 900 000 euros. Il est prévu de démolir le bâtiment afin de créer 27 logements et des commerces en rez-de-chaussée.

Officiellement il s'agit de supprimer "une passoire thermique des années 70" et de produire du logement. Pourquoi pas. En vérité, situé au cœur de la commune, le CCAS actuel a été construit à la fin du mandat de Roger Deschaux en 1982/83 et n'est pas en si mauvais état.

N'y avait-il pas d'autres solutions que de raser le bâtiment actuel ? Peut-être une solution où la municipalité resterait propriétaire et les services au même endroit ?

Et quid des services qui s'y trouvent actuellement, pendant et après les travaux ?

En réalité, toutes les communes font face aujourd'hui à une situation financière délicate, entre baisse des dotations de l'État et forte inflation. Essayant tant bien que mal de boucler un budget contraint par l'inflation et les emprunts toxiques, la majorité assume de vendre les bijoux de famille de notre commune en arguant que "Sassenage a trop d'équipements". Aucun problème pourtant à trouver instantanément 200 000 euros pour acheter des places de parking inutiles. Or la mission du CCAS est de veiller à la bonne accessibilité aux aides sociales et d'aider à lutter contre l'exclusion. Avec des activités liées à la petite enfance, à destination des séniors, ou visant à soutenir les populations les plus fragiles, le CCAS est un bon indicateur de la politique sociale communale et de la volonté de la municipalité d'agir en faveur des populations vulnérables. A ce jour la mairie envisage d'éclater et d'excentrer les services du CCAS. Le CCAS sera-t-il encore en mesure de mener à bien ses fonctions de solidarité et de lutte contre l'exclusion ?

Convaincu de la nécessité de mener une étude transparente et exhaustive des possibles alternatives avant toute décision, notre groupe a déposé un recours auprès du maire pour demander l'annulation de la délibération autorisant la vente de cet élément central du patrimoine communal.

Votre avis compte !

Usagers du CCAS, l'emplacement actuel vous paraît-il adapté et pensez-vous que la vente du CCAS puisse nuire à la qualité et à l'accessibilité des services publics ?

Ecrivez-nous à contact@sunirpoursassenage.fr ou répondez sur : bit.ly/43MHCiH



Les agents communaux

Notre action pour la défense des agents communaux, initiée il y a plus d'un an, se poursuit et une enquête pénale a été diligentée en mai 2023 par le procureur de Grenoble Eric Vaillant pour harcèlement moral.



Pendant plus d'un an nous avons alerté la majorité et fait des propositions concrètes pour régler la situation. Face à l'inaction de la majorité, notre groupe d'opposition S'Unir Pour Sassenage a pris ses responsabilités en octobre 2022 avec un signalement au procureur de la République. Les faits ont été considérés comme suffisamment graves pour que le procureur ouvre une enquête au pénal.

Espérons que le nouveau Maire saura mesurer la gravité de la situation et prendre les décisions nécessaires pour revenir rapidement à un fonctionnement normal. Notre action continue donc, pour le bien des agents et pour la qualité des services qu'ils rendent à la population.

Pour plus d'informations : <https://www.sunirpoursassenage.fr>

Moustiques : des solutions existent

Avec l'arrivée des beaux jours, les moustiques sont aussi de retour ! Pour contenir ces risques, tout est dans la prévention individuelle. L'EID (Entente Interdépartementale de Démoustication) dont la ville de Sassenage est le relais a été spécialement créée afin d'aider les citoyens à limiter la prolifération des moustiques.

N'hésitez pas à faire une demande individuelle ou avec vos voisins pour que des agents viennent gratuitement réaliser un diagnostic à votre domicile et vous proposer des solutions de démoustication.

Contact : Votre demande de conseil-diagnostic auprès de l'EID Rhône-Alpes pour la démoustication (eid-rhonealpes.com);
Téléphone : 04 76 08 27 51

Démission de Marie-Laure Mayoud Bienvenue à Christelle Ambrogio

A l'occasion du conseil municipal du 9 juin 2023, nous annonçons le départ de notre chère collègue Marie-Laure Mayoud. Nous tenons ici à rendre hommage à son engagement, à son formidable travail pendant 3 ans au sein de notre groupe S'Unir pour Sassenage et lors des conseils municipaux.

Marie, au nom de tout le groupe, nous t'exprimons notre profonde gratitude et notre reconnaissance pour tout le temps que tu as consacré à notre équipe et à notre commune.

Nous saisissons également cette occasion pour souhaiter la bienvenue à **Christelle Ambrogio** qui prend la relève au poste de conseillère municipale à la place de **Marie-Laure Mayoud**.



Emprunts toxiques, clap de fin ?

Lors du CM du 15 décembre 2022 (délibération N°14), la majorité municipale, y compris le nouveau maire Michel Vendra, a voté à l'unanimité le passage des prêts toxiques de 2007 vers des prêts à taux fixes entraînant une importante augmentation du capital restant dû et allongeant encore la période de remboursement.

Au final, pour **4,4 millions d'euros renégociés en 2007** par Christian Coigné et Jérôme Merle, notre commune aura remboursé plus de **24 millions d'euros en 2042**. Une simple "erreur" ? Une succession de fautes ? Une chose est sûre, les exploits de la majorité ne relèvent assurément pas d'une gestion de notre commune en "bon père de famille", comme répété à l'envi par la majorité en place, avec un manque de respect total pour les contribuables. Retour sur les 3 années clés de ce dossier.

2007: renégociation des prêts déjà existants. Belote.

Contre l'avis des élus de l'opposition, M. Coigné et M. Merle contractent une renégociation de prêts existants pour un montant de 4,4M€. Le nouveau prêt est à taux variable, assis sur la parité euro-franc suisse et sans plafond de taux d'intérêts. Nous sommes ici au casino. Personne, pas même les membres de la majorité, n'aurait jamais osé faire cela avec son propre argent. Alors pourquoi le faire avec l'argent des contribuables ? Parce que le nouveau prêt permettait de dégager instantanément environ 500 000 € sur un budget, difficile à boucler, à 1 an des élections municipales de 2008. La vue politique à court terme sera le fil conducteur de ce dossier.

2014: refus de la main tendue par l'État. Rebelote.

Suite à la faillite de Dexia en 2013, l'État qui a repris en main le dossier des emprunts toxiques, a proposé en 2014 aux communes endettées un retour à des emprunts à taux fixes, en prenant à sa charge jusqu'à 75% de la pénalité d'alors. Concrètement, en acceptant cette main tendue, Sassenage aurait remboursé environ 7 millions d'euros, l'Etat prenant à sa charge 4 millions d'euros supplémentaires, pour un total de 11 millions d'euros de dette pour la commune. Hélas non. Malgré les conseils de l'opposition et les réunions publiques, la majorité refuse la main tendue, garde ses 11 millions de dette et de surcroît, entame une action en justice contre l'Etat, ici aussi aux frais du contribuable. Pourquoi donc ? Car, en 2014 il s'agissait de politiquement ne pas perdre la face. "Nous ferons payer les banquiers !". Ce fut un échec total. Le court terme politique, encore et toujours.

2023: retour à un prêt à taux fixe. Dix de Der.

La commune de Sassenage a définitivement perdu son action en justice contre la Société de Financement Local (SFIL, ex-banque Dexia), en 2021. Paniquée par un taux d'intérêts frôlant les 25%, la majorité décide en janvier 2023 de repasser sur un prêt à taux fixe auprès de cette même SFIL, dans la pire situation de négociation possible et juste avant la démission de M. Coigné du mandat de maire. Nous demandions au contraire d'attendre qu'un nouveau maire s'installe, ouvrant ainsi un possible espace de négociation plus favorable. Nos créanciers auraient vu arriver dans la négociation une nouvelle personnalité non décrédibilisée sur ce dossier. La majorité a fait un autre choix (voir la vidéo sur notre site internet de notre intervention lors du conseil municipal du 15 décembre 2022, <https://youtu.be/gALGhxc5Mso>)

Résultat : plus de 24 millions remboursés au total pour 4,4 millions d'euros renégociés et une période de remboursement étendue de 2032 à 2042. Ou comment la courte vue politicienne, l'entêtement et l'incompétence se conjuguent pour enrichir les banques, dégrader les finances de notre ville. Pendant les 4 prochains mandats tout nouvel investissement sera beaucoup plus compliqué.

24 millions d'euros, cela représente :

- 1 an du budget complet de notre commune
- 10 fois le budget nécessaire à la rénovation de l'école des Pies, sans cesse repoussée faute d'argent
- 40 ans de subventions pour le CCAS
- l'investissement nécessaire pour maintenir nos installations existantes et en créer de nouvelles pour les générations futures.



Les mobilités ne bougent plus



Les mobilités relèvent de la compétence métropolitaine.

Sur ce dossier, les communes et la Métro doivent travailler main dans la main. Hélas les relations entre Sassenage et la Métro sont exécrables, à l'image des relations entre l'ancien maire Christian Coigné et l'actuel président de la Métro Christophe Ferrari !

Les derniers rebondissements concernant la ZAC des Portes du Vercors ne vont rien arranger puisque la préfecture vient de retirer les dérogations permettant de construire en zone inondable. Le projet de Métrocâble perd donc encore un peu plus son sens, mais la Métro s'entête à vouloir le réaliser, contre l'avis de tous les élus de notre commune, majorité et opposition confondues. Les conséquences sont visibles. Contrairement à d'autres communes voisines, peu de travaux sont entrepris à Sassenage, mis à part quelques projets d'agrandissement de trottoirs ou de modification de sens de circulation.

Nous constatons que :

1. Malgré l'élargissement de l'A480, l'avenue de Valence-Romans reste trop fréquentée.
2. Les transports en commun sont toujours insuffisants.
3. Pas une piste cyclable n'a vu le jour à Sassenage ces dernières années malgré l'explosion du nombre des cyclistes.
4. A l'exception de deux terre-pleins permettant de traverser en deux fois, les points noirs pour la sécurité des cycles ou piétons n'ont pas été résolus, en particulier sur l'avenue de Valence-Romans, aux abords des établissements scolaires ainsi que sur la rue de l'Argentière.

Ce statu-quo n'est pas acceptable. Notre commune recense plus d'une quinzaine de blessés ou d'accidents graves sur ses routes ces cinq dernières années. Une seule solution : changer d'état d'esprit et renouer des relations constructives avec la Métro. Nous espérons que le nouveau maire y parviendra et nous sommes prêts à l'aider.

Sondage mobilités, votre avis compte !

Ecrivez-nous à contact@sunirpoursassenage.fr ou répondez sur : bit.ly/3qUVaKp



A l'action...

Et si changer le monde commençait par votre commune ? Rejoignez-nous ! Nous vous promettons des débats, des accords, des désaccords, de l'action et de l'espoir.

Pour nous contacter : contact@sunirpoursassenage.fr
interventions : www.sunirpoursassenage.fr

www.facebook.com/sunirpoursassenage

Il est 2 heures du matin !
Tu ne veux pas arrêter de jouer
et venir enfin te coucher ?

Mais je joue pas !
J'essaye juste d'inscrire le gosse
au centre aéré, depuis 18h !



Réunion publique

Vous vous sentez concerné-e-s par la vie de notre commune ? Par les sujets d'actualité comme la mobilité, la petite enfance, l'augmentation du prix de l'énergie, les aides du CCAS, etc ? Venez en débattre avec nous ou tout simplement vous informer. Nous souhaitons également connaître votre point de vue.



Prochaine réunion publique :

mardi 10 octobre 2023 à 19h30

Des élus pour vous représenter



**Et une association dans l'action :
Association S'Unir pour Sassenage
(ASUPS)**